



LES BONS OFFICES ENTRE TRADITION ET PROFESSIONNALISATION

AGEFI - 31.01.2019

LE CONSEIL FÉDÉRAL A PUBLIÉ EN DÉCEMBRE, POUR RÉPONDRE À UNE INTERVENTION PARLEMENTAIRE, UN RAPPORT AUSSI CONCIS QU'INTÉRESSANT FAISANT LE POINT SUR LA POLITIQUE DES BONS OFFICES MENÉE PAR LA SUISSE.

Les bons offices se définissent comme des initiatives diplomatiques et humanitaires d'un pays tiers ou d'une organisation internationale, visant à régler un conflit interétatique ou interne à un Etat, ou encore à maintenir ouverts des canaux de communication afin d'atténuer les effets d'un tel conflit. Ces bons offices sont exercés à la demande des parties en conflit, ou à la suite d'une offre acceptée par les parties.

Les services rendus par la Suisse dans ce contexte s'orientent vers trois domaines: les mandats de représentation diplomatique ou consulaire, l'accueil de conférences de négociation, et enfin la médiation et la facilitation du dialogue.

Le rapport du Conseil fédéral fait le point sur chacun de ces domaines. Il souligne par exemple que des mandats de représentation en faveur d'Etats tiers sont exercés par la Suisse depuis le XIXe siècle. Cette activité a connu un pic durant et après la deuxième guerre mondiale, avec plus de deux cents mandats, puis a reculé du fait de la diminution des conflits interétatiques. A l'heure actuelle, la Suisse assure des représentations diplomatiques pour les Etats-Unis, l'Iran, la Russie, la Géorgie et l'Arabie Séoudite. Parfois, ce sont des fonctionnaires suisses qui exercent cette mission; dans d'autres cas, des fonctionnaires de l'Etat représenté agissent de manière autonome tout en étant rattachés à l'Ambassade de Suisse.

En tant qu'Etat hôte de négociations, la Suisse est appréciée pour sa flexibilité, sa discrétion et sa rapidité de réaction. Les rencontres organisées dans ce cadre se déroulent le plus souvent à Genève, mais aussi dans d'autres cantons. La Confédération est responsable de la logistique, de la sécurité et du protocole. Le Conseil fédéral rappelle que c'est en Suisse qu'ont été signés les accords de 1954 mettant fin à la première guerre d'Indochine, que c'est à Genève que s'est déroulé le sommet de 1985 entre Mikhaïl Gorbatchev et Ronald

Reagan, et que la Suisse a encore accueilli ces dernières années des négociations sur le programme nucléaire iranien, des pourparlers dans le cadre de la guerre civile en Syrie, ainsi que «des contacts importants» entre les Etats-Unis et la Russie.

Dans le domaine de la médiation et de l'aide aux négociations, la Suisse a accumulé un capital de confiance et une solide expérience, en travaillant en collaboration avec d'autres Etats et avec des organisations internationales ou non gouvernementales. La médiation est souvent un service personnel rendu par un politicien ou haut fonctionnaire retraité, éventuellement secondé par une équipe de médiateurs professionnels. La Suisse développe aujourd'hui la professionnalisation de ce domaine, en soutenant notamment une formation de niveau master dispensée par l'EPF de Zurich en partenariat avec l'Allemagne, la Finlande et la Suède.

La politique des bons offices est indissociable d'une stricte neutralité. Dans un contexte international instable, on ne peut que souhaiter que la Suisse poursuive dans cette voie.